

LES TERMITES

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR



RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

DANS LE NEUF

- Des mesures de protection des bois et matériaux à base de bois participant à la solidité des bâtiments contre les insectes xylophages,
- Des mesures de protection des bâtiments avant construction pour prévenir des infestations de termites souterrains.

Cette protection s'opère par la mise en œuvre de barrières physiques ou physico-chimiques dans les zones déclarées infestées par arrêté préfectoral.

DANS L'ANCIEN

- Pour le propriétaire, l'obligation de déclarer en mairie la présence de termite au niveau de son bien et de faire réaliser un état parasitaire dans le cadre d'une vente,
- Pour le maire, la possibilité d'injonction de diagnostic et/ou traitement.

ÉVOLUTION DE L'INFESTATION EN FRANCE

700

NOUVELLES COMMUNES INFESTÉES EN MOINS DE 10 ANS

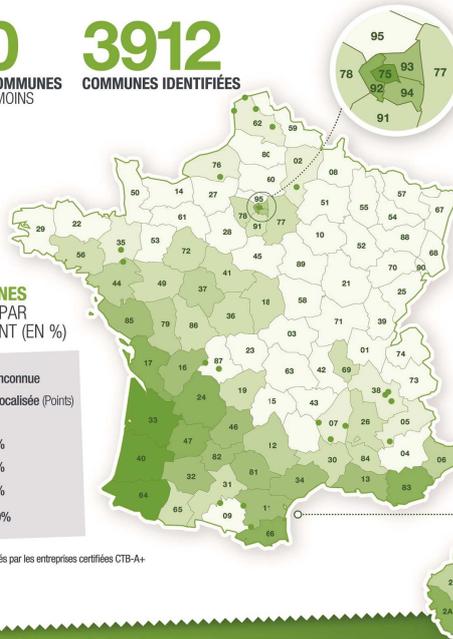
3912

COMMUNES IDENTIFIÉES

NOMBRE DE COMMUNES INFESTÉES PAR DÉPARTEMENT (EN %)



Source : chantiers réalisés par les entreprises certifiées CTB-A+
Édition Août 2015



ILE DE FRANCE

39

COMMUNES NOUVELLEMENT INFESTÉES

DEPUIS 2005

14 DANS LE VAL DE MARNE

13 DANS LES HAUTS DE SEINE

MIDI-PYRÉNÉES LANGUEDOC ROUSSILLON

209

COMMUNES NOUVELLEMENT INFESTÉES

DEPUIS 2005

110 DANS L'AUDE

69 DANS LE TARN

30 DANS L'AVEYRON



QUELLE EST LA DURÉE MOYENNE D'UN TRAITEMENT ?

SUR UN PAVILLON DE 120M²

EN PRÉVENTIF AVANT CONSTRUCTION

4 heures

EN CURATIF : pièges / barrières chimiques

PAR BARRIÈRES CHIMIQUES : 3-4 jours suivant les conditions d'intervention

PAR PIÈGES : installation 4 heures, élimination moyenne 6 mois (3 à 4 visites après la connexion), maintenance : contrat d'1 an renouvelable (1 ou deux visites par an)



COMBIEN COÛTE EN MOYENNE UN TRAITEMENT ?

SUR UN PAVILLON DE 120M²

EN PRÉVENTIF AVANT CONSTRUCTION

suivant la technique utilisée une fourchette comprise entre **500 > 1000€**

EN CURATIF : pièges / barrières chimiques

PAR BARRIÈRES CHIMIQUES : une fourchette de 1500€ à 3000€

PAR PIÈGES : contrat avec l'installation, le service curatif et une année de maintenance : une fourchette de 1500€ à 2500€ (hors terrain)

UNE FORTE IMPLANTATION SUR LA FRANCE ET LES DOM

+ D'INFORMATIONS SUR

www.ctbaplus.fr

UN RÉSEAU DE **170** PROFESSIONNELS CERTIFIÉS PAR L'INSTITUT TECHNOLOGIQUE FCBA

PLUS DE **55** ANS D'EXPÉRIENCE

CTBA+
CERTIFIÉ PAR FCBA
QUALITÉ DE SERVICES
PROTECTION BOIS ET BÂTI